



---

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

PREMIÈRE SESSION

QUARANTIÈME LÉGISLATURE

## **Journal des débats**

**de la Commission permanente  
des relations avec les citoyens**

**Le mercredi 7 novembre 2012 — Vol. 43 N° 1**

Élection à la présidence et à la vice-présidence

**Président de l'Assemblée nationale:  
M. Jacques Chagnon**

---

**QUÉBEC**

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	145,00 \$
Débats de toutes les commissions parlementaires	500,00 \$
Pour une commission parlementaire en particulier	100,00 \$
Index (une session, Assemblée et commissions)	30,00 \$

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec  
Direction de la gestion immobilière et des ressources matérielles  
1020, rue des Parlementaires, bureau RC.85  
Québec (Québec)  
G1A 1A3

Téléphone: 418 643-2754  
Télécopieur: 418 643-8826

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires dans Internet à l'adresse suivante:  
[www.assnat.qc.ca](http://www.assnat.qc.ca)

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec  
ISSN 0823-0102

**Commission permanente des relations avec les citoyens**

**Le mercredi 7 novembre 2012 — Vol. 43 N° 1**

**Table des matières**

Élection du président, M. Marc Picard	1
Élection du vice-président, M. Émilien Pelletier	1

**Intervenants**

M. Jacques Chagnon, président de l'Assemblée  
M. Marc Picard, président de la commission

M. Émilien Pelletier  
M. Roland Richer



Le mercredi 7 novembre 2012 — Vol. 43 N° 1

Élection à la présidence et à la vice-présidence

*(Onze heures quarante-trois minutes)*

**Le Président (M. Chagnon):** Alors, je suis content de vous voir. Ça fait longtemps qu'on ne s'était pas vus. Alors, ayant constaté le quorum, je déclare la séance de la Commission des relations avec les citoyens ouverte. Le mandat de la commission est de procéder à l'élection de la présidence et de la vice-présidence de la commission. Conformément à l'article 127 du règlement, la Commission de l'Assemblée nationale a décidé, le 6 novembre 2012, que la présidence de cette commission revenait à un membre du deuxième groupe d'opposition et que la vice-présidence revenait à un membre du groupe parlementaire formant le gouvernement. Je vous rappelle que le président et le vice-président de chaque commission sont élus à la majorité des membres de chaque groupe parlementaire.

#### Élection du président, M. Marc Picard

Je suis maintenant prêt à recevoir des propositions ou vos propositions pour le poste de président.

**M. Pelletier (Saint-Hyacinthe):** M. le Président, je propose que le député des Chutes-de-la-Chaudière soit élu président de la Commission des relations avec les citoyens.

**Le Président (M. Chagnon):** Merci, M. le député de Saint-Hyacinthe. M. le député de Chutes-de-la-Chaudière, acceptez-vous la mise en nomination?

**M. Picard:** Avec plaisir, M. le Président.

**Le Président (M. Chagnon):** Bon. C'est une bonne chose, ça. Est-ce que les membres du groupe parlementaire formant le gouvernement adoptent cette motion?

**Des voix:** Adopté.

**Le Président (M. Chagnon):** Est-ce que les membres du groupe parlementaire formant l'opposition officielle sont aussi d'accord avec cette motion?

**Des voix:** Adopté.

**Le Président (M. Chagnon):** Est-ce que les membres du groupe parlementaire formant le troisième groupe d'opposition sont aussi d'accord avec...

**Une voix:** Deuxième.

**Le Président (M. Chagnon):** Deuxième, deuxième.

**Des voix:** Adopté.

**Une voix:** ...

**Le Président (M. Chagnon):** Oui, en Italie, ça serait autrement. Alors, je déclare le député de Chutes-de-la-Chaudière élu et je l'invite à venir prendre le poste de président pour qu'il puisse procéder à l'élection de la vice-présidence.

**Des voix:** ...

#### Élection du vice-président, M. Émilien Pelletier

**Le Président (M. Picard):** À l'ordre, s'il vous plaît! Je suis maintenant prêt à recevoir des propositions pour le poste de vice-président.

**M. Richer:** Alors, M. le Président, conformément à notre règlement, je propose que le député de Saint-Hyacinthe soit élu vice-président de la Commission des relations avec les citoyens pour la durée de son mandat.

**Le Président (M. Picard):** Merci. M. le député de Saint-Hyacinthe, est-ce que vous acceptez?

**M. Pelletier (Saint-Hyacinthe):** J'accepte.

**Le Président (M. Picard):** O.K. Est-ce que, de la part des membres du groupe parlementaire formant le gouvernement, cette proposition est adoptée?

**Des voix:** Adopté.

**Le Président (M. Picard):** Est-ce que, de la part des membres du groupe parlementaire formant l'opposition officielle, cette proposition est adoptée?

**Des voix:** Adopté.

**Le Président (M. Picard):** Adopté. Est-ce que, de la part du deuxième groupe d'opposition, cette proposition est adoptée?

**Des voix:** Adopté.

**Le Président (M. Picard):** Adopté. Donc, je déclare le député de Saint-Hyacinthe élu vice-président de la Commission des relations avec les citoyens et je vous en félicite.

Je lève la séance de la commission. La commission ayant accompli son mandat ajourne ses travaux sine die. Merci.

*(Fin de la séance à 11 h 46)*